PARULINE FLAMBOYANTE

American Redstart
Setophaga ruticilla

- NICHEUR MIGRATEUR ABONDANT
- AIRE : STABLE
- EFFECTIFS : STABLES ?

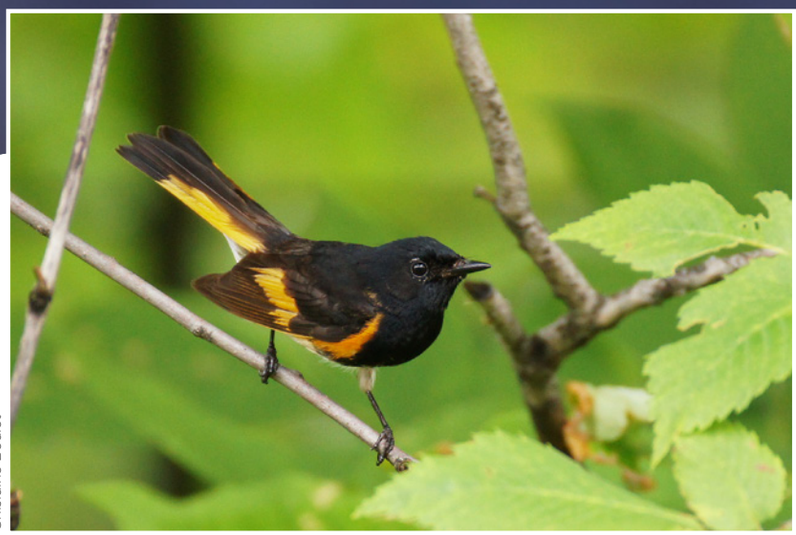

Ghislaine Boulet

Ce n'est qu'à sa deuxième saison de nidification que la Paruline flamboyante mâle acquiert son plumage adulte, un phénomène rare chez les passereaux. Plus ternes, les individus d'un an chantent et délimitent un territoire, mais échouent fréquemment dans leurs tentatives d'attirer une femelle (Sherry *et al.*, 2016). Cette paruline est l'une des plus communes des régions habitées du sud du Québec. Son aire de nidification couvre avant tout les peuplements feuillus et mixtes des Forêts septentrionales et des Forêts tempérées de l'Est.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Recensée dans toutes les régions de l'aire d'étude, la Paruline flamboyante compte parmi les espèces ayant été observées dans le plus grand nombre de parcelles visitées au cours de la campagne de terrain. Détectée dans près de 100 % de celles de l'Érablière à caryer cordiforme et de l'Érablière à tilleul, cette paruline demeure très présente dans la plupart des autres domaines bioclimatiques, à l'exception de la Pessière à mousses, où on l'a tout de même trouvée dans 36 % des parcelles visitées par les atlasseurs.

C'est dans les Appalaches que l'abondance relative de cette paruline est la plus élevée. On trouve également des zones de plus forte abondance relative en Abitibi-Témiscamingue, au Lac-Saint-Jean et dans Manicouagan. L'espèce niche généralement dans les forêts de seconde venue (issues de coupes ou d'autres perturbations); elle choisit des sites comportant une importante strate arbustive, souvent situés près de l'eau (Sherry *et al.*, 2016). Bien qu'elle occupe aussi d'autres habitats, c'est aux points d'écoute situés dans des jeunes forêts mixtes et décidues que les atlasseurs l'ont notée le plus souvent.

SITUATION

On estime que 80 % de la population nicheuse de la Paruline flamboyante se reproduit au Canada (Environnement Canada, 2015j). Selon le BBS, ses effectifs seraient demeurés relativement stables au pays, autant pour la période 1970-2014 que pour 1990-2014. Les mêmes données dressent un portrait similaire pour le Québec : les effectifs ont soit peu changé, soit augmenté.

Les résultats des travaux de l'Atlas font ressortir un léger accroissement de la probabilité d'observation de l'espèce dans le massif du lac Jacques-Cartier, en Minganie et dans la région de Chibougamau. Dans ces trois secteurs, la proportion du couvert forestier occupée par les jeunes peuplements mixtes a augmenté sensiblement depuis l'époque du premier atlas, alors que les forêts conifériennes matures ont régressé (chapitre 4); ces modifications pourraient avoir joué en faveur de l'espèce. On a également noté une augmentation de la probabilité d'observation dans les Basses-terres du Saint-Laurent là où le déboisement s'est accru au profit des cultures annuelles (chapitre 4). Ce paradoxe s'explique peut-être par le fait que la Paruline flamboyante, comme d'autres parulines forestières, semble bénéficier des perturbations et s'accommoder de petites superficies d'habitat aux configurations variables : pendant les travaux de l'Atlas, on est parvenu à la trouver dans des parcelles presque entièrement dominées par l'agriculture industrielle, où elle occupait de tout petits massifs d'arbres, voire de simples bandes boisées. Une autre piste d'explication pourrait concerner le Vacher à tête brune, dont les effectifs québécois ont chuté de 77 % entre 1990 et 2014. Il faut savoir en effet que la Paruline flamboyante est l'une des dix espèces le plus fréquemment victimes de ce parasite (Friedmann et Kiff, 1985). Il faudra sans doute attendre les travaux d'un éventuel troisième atlas pour savoir à quel point cette paruline parvient à tirer son épingle du jeu dans les régions québécoises où domine l'agriculture intensive.

Samuel Denault

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	609	996
NIDIFICATION PROBABLE	477	1151
NIDIFICATION CONFIRMÉE	430	512
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**1516**	**2659**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**61,6 %**	**65,9 %**

POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	6680
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	1-912

INDICES DE NIDIFICATION

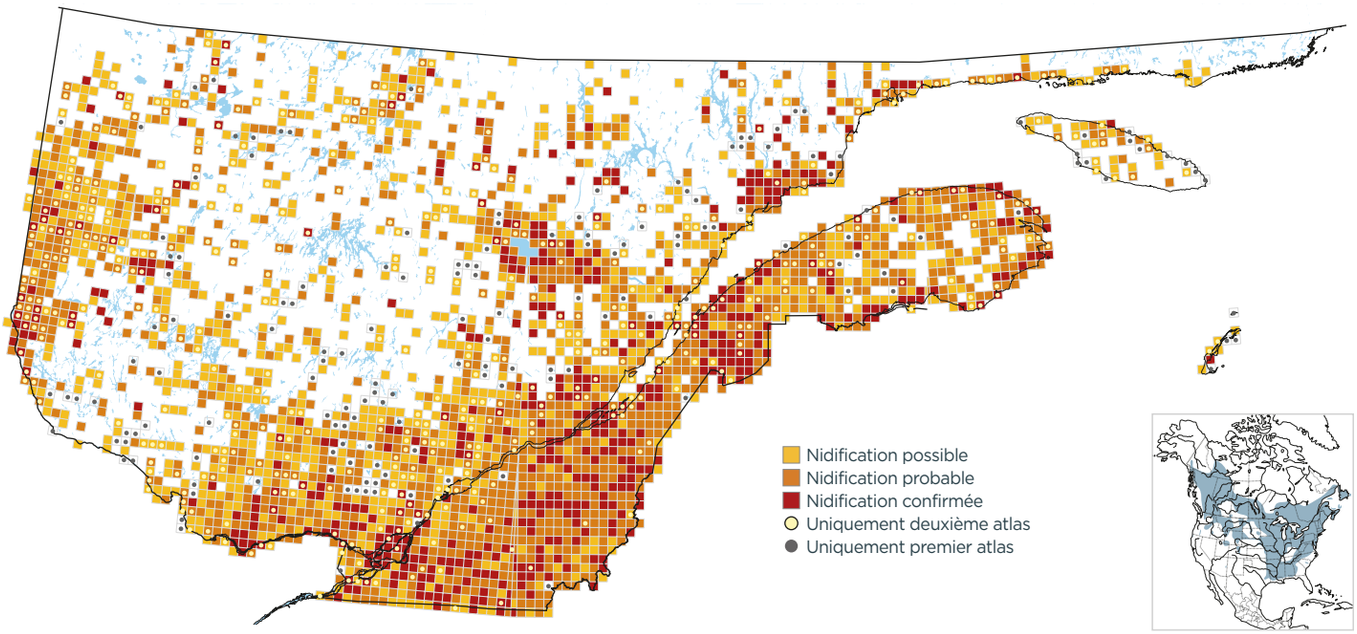

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

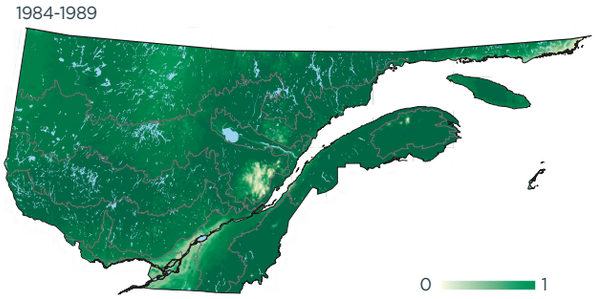

2010-2014

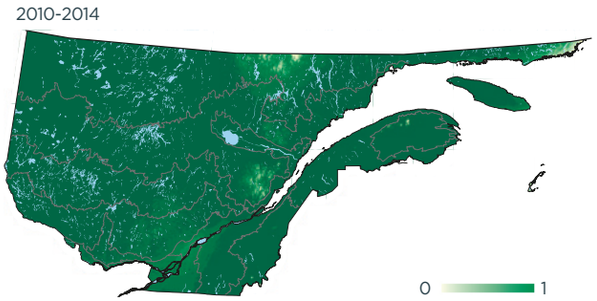

Variation

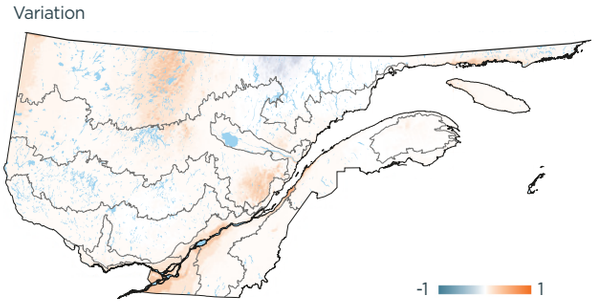

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

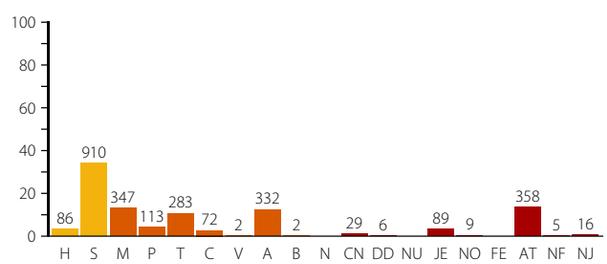

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

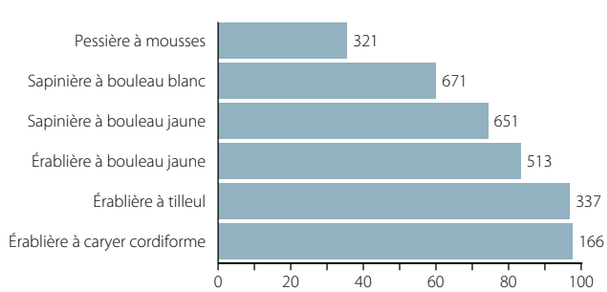
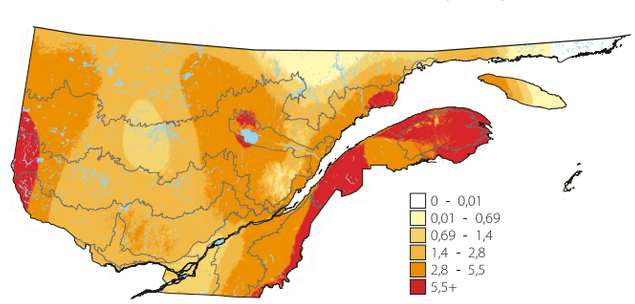
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)